

CONVOCAATION AU CONSEIL COMMUNAL

CODE DE LA DEMOCRATIE LOCALE ET DE LA DECENTRALISATION

Art.L1122-12 - Le Conseil est convoqué par le Collège communal. Sur demande d'un tiers des membres en fonction, le Collège communal est tenu de le convoquer aux jour et heure indiqués.

Art. L1122-13§1 – Sauf les cas d'urgence, la convocation se fait par écrit et à domicile, au moins sept jours avant celui de la réunion. elle contient l'ordre du jour. Ce délai sera toutefois ramené à deux jours francs pour l'application de l'article L1122-17, alinéa 3. Les points de l'ordre du jour doivent être indiqués avec suffisamment de clarté.

Art.L1122-15 – Le Bourgmestre ou celui qui le remplace préside le Conseil.

La séance est ouverte et close par le Président.

Art.L1122-17 – Le Conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente.

Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quel que soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

Les deuxième et troisième convocations se feront conformément aux règles prescrites par l'article L1122-13 et il sera fait mention si c'est pour la deuxième fois ou pour la troisième que la convocation a lieu ; en outre, la troisième convocation rappellera textuellement les deux premières dispositions du présent article.

Art.L1122-24 – Aucun objet étranger à l'ordre du jour ne peut être mis en discussion, sauf dans les cas d'urgence où le moindre retard pourrait occasionner du danger.

L'urgence sera déclarée par les deux tiers au moins des membres présents ; leurs noms seront insérés au procès-verbal.

Toute proposition étrangère à l'ordre du jour doit être remise au Bourgmestre ou à celui qui le remplace au moins cinq jours francs avant l'assemblée ; elle doit être accompagnée d'une note explicative ou de tout document susceptible d'éclairer le Conseil.

Il est interdit à un membre du Collège Communal de faire usage de cette faculté. Chaque point de l'ordre du jour donnant lieu à une décision doit, dans les conditions établies par le règlement d'ordre intérieur, être accompagné par un projet de délibération. Le Conseiller communal qui demande l'inscription à l'ordre du jour d'un point donnant lieu à une décision joint à sa demande un projet de délibération.

Art.L1122-26§1 – Les résolutions sont prises à la majorité absolue des suffrages ; en cas de partage, la proposition est rejetée.

Conformément à l'article 97 de la Loi communale, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du CONSEIL COMMUNAL qui aura lieu le **lundi 29 novembre 2021** à 19h30 au Centre sportif, rue du Château d'Eau 31 à NATOYE

ORDRE DU JOUR

1. **Approbation du procès-verbal de la séance précédente**
2. **Taux de couverture déchets ménagers - Présentation par le BEP - Information**
3. **Réunion conjointe du Conseil communal et du Conseil de l'Action sociale**
4. **Communication - Décisions de tutelle - Information**
5. **Finances - Situation de caisse - Information**
6. **CPAS - Modification budgétaire n°2/2021 - Décision**
7. **Convention de services relative à la caractérisation des terres évacuées dans le cadre des travaux communaux et d'assainissement - Approbation de la convention - INASEP**
8. **Désignation d'un auteur de projet - Étude des aménagements à la crèche "Les P'tits Loups" - Rue du Relais, 8 à Emplinne - Approbation des conditions et du mode de passation**
9. **Extension de l'Atelier de Cheumont - Approbation des conditions et du mode de passation**
10. **Projet de modification du Plan d'Assainissement par Sous-bassin Hydrographique (PASH) de la Meuse Amont et de l'Oise : définition du mode d'assainissement de l'extension de la zone d'activité de Biron - approbation**
11. **Droit de chasse de + de 50 hectares : Approbation du cahier des charge pour la location de gré à gré sur propriétés communales de "Large Fond" au locataire sortant**
12. **Droit de chasse de + de 50 hectares : Approbation du cahier des charge pour la location de gré à gré sur les propriétés communales de "Scy" au locataire sortant**
13. **Droit de chasse de + de 50 hectares : Propriétés communales de Hamois et Havelange**
14. **Réalisation de l'estimation d'un terrain appartenant à la Commune de Hamois, sis rue des Carrières en vue de le vendre - Décision**
15. **Approbation du projet d'acte de vente d'un terrain appartenant à la Commune de Hamois, sis rue des Scyoux à M. MONJOIE et Mme SOLOT**
16. **Société Intercommunale Bureau Economique de la Province de Namur (BEP) - Assemblée Générale Ordinaire du 14 décembre 2021- Approbation des points portés à l'ordre du jour**

CONVOCATION AU CONSEIL COMMUNAL

17. **Société Intercommunale BEP EXPANSION ECONOMIQUE - Assemblée Générale Ordinaire du 14 décembre 2021 - Approbation des points portés à l'ordre du jour**
18. **Société Intercommunale BEP ENVIRONNEMENT - Assemblée Générale Ordinaire du 14 décembre 2021 - Approbation des points portés à l'ordre du jour**
19. **Société Intercommunale BEP CREMATORIUM - Assemblée Générale Ordinaire du 14 décembre 2021 - Approbation des points portés à l'ordre du jour**
20. **Société Intercommunale IDEFIN - Assemblée Générale Ordinaire du 16 décembre 2021 - Approbation des points portés à l'ordre du jour**
21. **Intercommunale de mutualisation en matière informatique et organisationnelle (IMIO) - Assemblée Générale Ordinaire du 7 décembre 2021 - Approbation des points portés à l'ordre du jour**
22. **ORES ASSETS - Assemblée Générale Ordinaire du 16 décembre 2021 - Approbation des points portés à l'ordre du jour**
23. **INASEP - Assemblée Générale Ordinaire du 15 décembre 2021 - Approbation des points portés à l'ordre du jour**
24. **AIEC - Assemblée générale Ordinaire du 15 décembre 2021 - Approbation des points portés à l'ordre du jour**
25. **Supracommunalité - Territoire Dinantais Meuse-Condroz - projet de convention - Décision**
26. **Convention de partenariat "Sentiers d'Art en Condroz-Famenne" : Mise à jour - Décision**
27. **Mesures de circulation - Rue Sainte-Agathe et Rue des Deux-Ponts : Information**
28. **Noël au Balcon - Information**
29. **Divers - Information**

Par ordonnance

Le Directeur Général,
Marc WILMOTTE

La Bourgmestre - Présidente,
Valérie WARZEE-CAVERENNE